Département de la Haute-Garonne Commune de SAINT-PIERRE-DE-LAGES Lieu-dit: "Le Bousquet"



Maître d'Ouvrage :

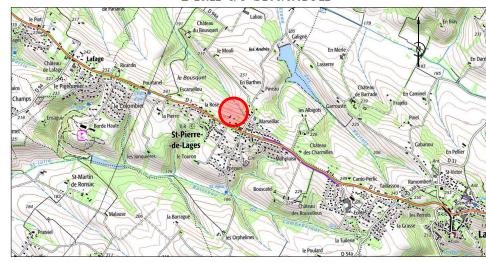
Commune de
SAINT-PIERRE-DE-LAGES
Mairie
31570 SAINT-PIERRE-DE-LAGES

Opération "Les Vignes" PLAN DE VENTE

Lot n°8 Surface = 860 m² Section ZK n°148



Plan de situation





Plan d'ensemble - Echelle 1/2500

Plan de Masse - Echelle 1/300 220 Légende Courbes de niveau du terrain naturel limite de lot espace privatif Blocs privatifs Règlement du lotissement (d'autres règles sont prescrites par le P.L.U. et par le réglement du lotissement) Implantation obligatoire en mitoyenneté (article B du règlement du lotissement) Haie paysagère à implanter et à conserver (article Sens de la ligne de faîtage principale des toitures (article B du règlement du lotissement) B du règlement du lotissement) Zone d'implantation de la façade principale (entre 5 et 10m par rapport à la façade du lot, article B du Point d'accès imposé des véhicules aux lots (article C du réglement du lotissement) Autorisation d'urbanisme : Un Permis d'Aménager n°PA 031 512 19 T0001 a été obtenu par arrêté le 19 novembre 2019. Un Permis d'Aménager Modificatif n°1 a été obtenu le 10 mars 2021. Un Permis d'Aménager Modificatif n°2 a été obtenu le 10 septembre 2021 Un dossier de Permis d'Aménager Modificatif n°3 devra être déposé. Origine du périmètre : Les limites de l'opération sont issues du plan de bornage avec procès-verbal de bornage et de reconnaissance dressé le 03 mars 2020 par M. SAINT-AUBIN Etienne, Géomètre-Expert à AUTERIVE, dossier n°190521.

Cotations : Les distances indiquées sur ce plan sont des distances à l'horizontale.

Servitudes

I/ Des servitudes de passage et de passage de réseaux divers grevant les espaces communs de l'opération au profit des propriétés cadastrées section ZK n°171 (FERNANDEZ), section ZK n°18 et 112 (CHAMAYOU), section ZK n°87 et 88 (CAZENAVE) et section ZK n°21 (THEULIER) à constituer par acte notarié.

2/ Des servitudes de passage de canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales grevant les espaces communs de l'opération au profit des propriétés cadastrées section ZK n°113 (Indivision MARTY), section ZK n°114 (MARTY), section ZK n° 108-111 (RAMES-VERGE), section ZK n°42-60 et 61 (CHAMAYOU-BATHAILLE), section ZK n°43 (Indivision CHAMAYOU) et section ZK n°14 (Commune de SAINT-PIERRE-DE-LAGES) à constituer par acte notarié.

3/ Une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées grevant les espaces communs de l'opération et la propriété cadastrée section ZK n° 171 (FERNANDEZ) au profit de la propriété cadastrée section ZK n°123 (ABBAS) à constituer par acte notarié

N° de dossier : 190521

Dressé le 19 juillet 2022 à TOULOUSE

Dessin / Contrôle / Validation : AD/JBT/ESA Nom du fichier : 190521-5-PDVD.dwg